La coopération franco-allemande au coeur du projet européen

SÉANCES PUBLIQUES PUBLIÉE LE 09/01/2013

Saisine liée : LA COOPÉRATION FRANCO-ALLEMANDE AU CŒUR DU PROJET EUROPÉEN

Séance plénière du 9 janvier 2013

Etude présentée par M. Alain Terrenoire au nom de la section des affaires européennes et internationales présidée par M. Yves Veyrier.

Avec le Traité de l'Élysée signé le 22 janvier 1963, le Général de Gaulle et le Chancelier Konrad Adenauer ont imprimé un élan et tracé, à l'intention de leurs peuples et plus largement de toute l'Europe, un cap et une vision mobilisatrice pour l'avenir. Au moment où l'Union européenne s'est vue décernée le prix Nobel de la Paix, force est de reconnaître que ce traité reste, cinquante ans après sa signature, indispensable à la construction européenne. Dans ce contexte, la célébration du cinquantième anniversaire de l'amitié franco-allemande doit être l'occasion pour la France et l'Allemagne de faire, avec lucidité et sans concession, un bilan de leur coopération et de dessiner le chemin à emprunter pour approfondir leur relation et faire face aux défis qui se posent à l'Union européenne.

Un dialogue et une coopération inégalés

La force de la concertation franco-allemande est de s'appuyer sur une multitude d'instruments qui forment un maillage unique au monde et sont autant d'espaces de facilitation des échanges.
Le dialogue politique entre les dirigeants français et allemands ne s'est jamais imposé de lui même mais il a toujours permis de surmonter les différends.
Le partenariat entre la France et l'Allemagne n'a jamais été figé mais a constamment évolué : pour faire face aux grands bouleversements notamment l'implosion de l'URSS et la réunification de l'Allemagne ; pour répondre aux défis nouveaux.
L'entente franco-allemande est ancrée au cœur des sociétés et de la vie économique, sociale et culturelle des deux pays : aucun partenariat au monde n'a atteint une telle intensité et un tel degré d'organisation.

Un maillage institutionnel extrêmement dense qui repose sur :

De grandes structures de concertation bilatérale au plus haut niveau

Des partenariats aux multiples acteurs :

l'Office franco-allemand pour la jeunesse avec plus de 8 millions de jeunes Français qui ont participé à environ 300 000 programmes ;

les trois lycées franco-allemands de Sarrebruck, Fribourg et Buc, les quinze établissements de l'AEFE, l'Université franco -allemande avec un réseau de 169 établissements d'enseignement supérieur ;

la chaîne franco-allemande Arte ;

les nombreux acteurs privés investis dans des collaborations parfois anciennes et institutionnalisées : jumelages entre villes, départements ou régions, partenariats entre entreprises françaises et allemandes, entre syndicats de salariés, organisations agricoles, chambres de commerce et d'industrie, de métiers et de l'artisanat.

On compte 2 281 jumelages entre la France et l’Allemagne, contre 1 065 jumelages franco-britanniques et 881 jumelages franco-italiens

L’Allemagne est le premier client et le premier fournisseur de la France. Elle est le second employeur étranger en France

L'étude est en ligne ici

© - copyright CESE - Novembre 2026